

Fiche signalétique

Canada

Section 1. Identification

Nom du produit Formamide; part of 'High DNA Content

Flexplex™ BioChipSet™'

Numéro de catalogue NB-BCS-0004

Type de produit

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées Use in laboratories

Fournisseur Cytiva

Amersham Place Little Chalfont Buckinghamshire HP7 9NA United Kingdom +44 0800 515 313

Liquide.

Importateur Cytiva Canada

250 Howe Street, Suite 1400-C

Vancouver, British Columbia, Canada, V6C 3S7

1 800 463 5800

En cas d'urgence Canada ChemTrec (US) 1-703-527-3887

Section 2. Identification des dangers

du mélange

Classement de la substance ou TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION (Foetus) - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Mentions de danger Peut nuire au foetus.

Conseils de prudence

Prévention Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes

les précautions de sécurité. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection.

Porter une protection oculaire ou faciale.

Intervention EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Obtenir des soins médicaux.

Stockage Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales,

nationales et internationales.



Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation Substance

Autres moyens d'identification Non disponible.

Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Numéro CAS Non disponible.

 Nom des ingrédients
 % (p/p)
 Numéro CAS

 formamide
 90 - 100
 75-12-7

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières

supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La

personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures

contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à

l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de

vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons.

Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de réablissement et consulter un médecin immédiatement.

Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col,

une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Aucun effet important ou danger critique connu.

 Inhalation
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Contact avec la peau
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux Aucune donnée spécifique.

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette

Référence 29145791-5



Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se

manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale

pendant 48 heures

Traitements particuliers

Pas de traitement particulier

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Protection des sauveteurs

Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements

contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu

Dangers spécifiques du produit

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et

le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote

Mesures spéciales de protection pour les pompiers En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en

l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène générale au travail

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker entre les températures suivantes: 5 à 25°C (41 à 77°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients formamide

Limites d'exposition

CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Absorbé par la peau.

8 hrs OEL: 18 mg/m³ 8 heures. 8 hrs OEL: 10 ppm 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). Absorbé par la peau.

TWA: 10 ppm 8 heures

CA Ontario Provincial (Canada, 1/2018). Absorbé par la peau.

TWA: 10 ppm 8 heures.

CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). Absorbé par la peau.

VEMP: 18 mg/m³ 8 heures. VEMP: 10 ppm 8 heures.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). Absorbé par la peau.

STEL: 15 ppm 15 minutes. TWA: 10 ppm 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et

résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la

durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux

risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la Autre protection pour la peau

peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée

par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à

la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation

importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide. Couleur Clair

Odeur Ammoniacale. [Faible]

Seuil olfactif Non disponible.

pН 7 à 8

Point de fusion 2 à 3°C (35.6 à 37.4°F)

Point d'ébullition 210°C (410°F)

Point d'éclair Vase clos: >93.3°C (>199.9°F)

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible. Limites inférieure et supérieure Non disponible.

d'explosion (d'inflammation)

Non disponible. Tension de vapeur Densité de vapeur 1.55 [Air = 1]

Densité relative 1 13

Non disponible. Coefficient de partage noctanol/eau

Non disponible.

Température d'auto-

inflammation

Solubilité

Non disponible.

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible. Temps d'écoulement (ISO 2431) Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se

produit.

Conditions à éviter Aucune donnée spécifique. Matériaux incompatibles Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition

dangereux

dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient Espèces Dosage Exposition l'ingrédient Espèces Dosage Exposition l'ingrédient Espèces DL50 Cutané Lapin 17 g/kg - DL50 Orale Rat 4000 mg/kg -

Irritation/Corrosion

Non disponible.

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies

d'exposition probables

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

 Contact avec les yeux
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Inhalation
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Contact avec la peau
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux Aucune donnée spécifique.

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles Non disponible.

Référence 29145791-5

Page 6 de 9

Date de validation 27 Septembre 2019

Effets différés possibles

Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles Non disponible.

Effets différés possibles Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

GénéralitésAucun effet important ou danger critique connu.CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité Peut nuire au foetus.

Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Formamide; part of 'High DNA Content Flexplex BioChipSet' formamide	4210.5	N/A	N/A	N/A	N/A
	4000	17000	N/A	N/A	N/A

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Non disponible.

Persistance et dégradation

Nom du produit ou de Demi-vie aquatique Photolyse Biodégradabilité l'ingrédient - Non facilement

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient formamide -0.82 BCF Potentiel faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/ Non disponible. eau (K_{oc})

Autres effets nocifs Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	ADR/RID	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Not regulated.	Not regulated.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	No.	No.
Autres informations	-	-	-	-	-

Protections spéciales pour l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux: toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

l'environnement)

INRP canadien

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste des stocks

CanadaTous les composants sont répertoriés ou exclus.EuropeTous les composants sont répertoriés ou exclus.États-UnisTous les composants sont répertoriés ou exclus.



Section 16. Autres informations

Historique

Date d'impression 4/30/2020 Date d'édition/Date de révision 9/27/2019 1/18/2017 Date de publication

précédente

Version

sds_author@cytiva.com

Légende des abréviations

ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

RPD = Règlement sur les produits dangereux IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973,

telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponible NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification Justification

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION (Foetus) - Catégorie 1 Méthode de calcul

Références Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.